

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19531 - 76ÈME ANNÉE

L'urgence de protéger les Réunionnais de la contamination venue de France

La fermeture de l'aéroport seule alternative à la quarantaine stricte obligatoire

Si Paris refuse de rétablir la quarantaine stricte obligatoire pour les voyageurs venus de France, alors la seule alternative pour un pouvoir soucieux de la santé des Réunionnais reste la fermeture de l'aéroport Roland-Garros aux vols commerciaux.

Dans la presse d'hier, des personnels soignants ont montré leur inquiétude à la suite de la fin de la quarantaine stricte imposée aux voyageurs arrivant à La Réunion. Hier, le gouvernement a indiqué que les Français pourront passer leurs vacances outre-mer, sous-entendu à La Réunion notamment.

Cette inquiétude est logique. Selon le bilan mondial quotidien, la France était classée hier le 4e pays le plus touché en nombre de morts, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne. Le nombre de cas y augmente chaque jour, ce qui confirme que la France reste un des pays au monde les plus infestés par le coronavirus. Or, faire reposer la quarantaine sur un simple engagement à ne pas sortir de son domicile est loin d'être suffisant. C'est ce qui était en vigueur avant le 30 mars, et c'est bien parce que cette mesure n'était pas suffisante que la décision a été prise d'obliger tout nouvel arrivant à passer deux semaines de quarantaine dans un centre dédié, générale-

ment un hôtel.

Bientôt les vacances en France...

Après la déclaration faite hier par le Premier ministre, il semble établi qu'au moment de l'été dans l'hémisphère Nord, il ne faudra plus justifier d'un motif impératif pour venir à La Réunion depuis la France. Cela indique donc que le gouvernement s'attend donc à une augmentation du nombre de passagers qui viendront à La Réunion.

Cette stratégie souligne soit un total décalage avec la réalité de la part de Paris, ou alors la volonté de faire passer d'autres considérations avant ce qui devrait pourtant être sa priorité : la santé de la population.

Uniquement les vols de rapatriement

Devant une telle situation, un constat s'impose. Le respect du principe de précaution appelle à la plus grande prudence tant que l'utilisation d'un remède contre le coronavirus tel que le Covid-Organics ne sera pas autorisé, dans l'attente d'un vaccin capable de régler définitivement le problème de ce virus. Vouloir relancer à tout prix le trafic aérien

fait donc courir un grave risque aux Réunionnais. Si Paris refuse de remettre en place la quarantaine stricte dans un centre surveillé, alors souhaitons qu'une prise de conscience s'opère afin qu'une mesure efficace de protection s'applique. Et dans l'état actuel, la seule alternative à la quarantaine stricte obligatoire est la fermeture de l'aéroport aux vols commerciaux. Bien entendu, des vols exceptionnels de rapatriement pourraient avoir lieu, notamment pour les étudiants réunionnais bloqués en France, avec une quarantaine stricte pour ces cas exceptionnels.

Il suffit de constater que chez les pays qui ont pris une telle mesure suffisamment tôt, le nombre de cas de COVID-19 est nul, comme dans les Etats du Pacifique, ou faible comme aux Seychelles, à Madagascar ou aux Comores.

Prendre une telle mesure durant les quelques semaines qui viennent ne peut hypothéquer l'avenir, et elle recueille déjà le soutien d'une bonne partie de la population comme le montrent les différentes initiatives en mars dernier demandant la fermeture de l'aéroport. Par ailleurs, elle permettrait à l'État d'économiser les fonds dépensés pour payer l'hôtel aux voyageurs en quarantaine.

Billet philosophique**Les suites du 10 Mai**

La délégation réunionnaise devant la stèle mémoire inaugurée le dimanche 13 octobre 2013 en Chine dans le cadre de "La route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien" lancée par Sudel Fuma en 2004 à Madagascar.

Pour diverses raisons — notamment le confinement lié à la crise sanitaire —, ce 10 mai, la "Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions" a été relativement peu célébrée en France mais aussi à La Réunion. En raison de l'importance de cette célébration, nous vous proposons quelques réflexions sur l'origine et les perspectives de cette commémoration du 10 Mai.

D'abord, nous rappelons que c'est en 2006 qu'a été créé cet événement par Jacques Chirac, un ancien président de la République, suite à la "Loi Taubira" votée le 10 mai 2001, où la République française reconnaît officiellement pour la première fois que la traite et l'esclavage sont « des crimes contre l'humanité ». N'oublions pas non plus que cette loi a été votée en concertation des députés communistes réunionnais avec des dirigeants socialistes de France et d'Outre-Mer, dont la députée guyanaise Christiane Taubira.

Cela se faisait dans la continuité du combat mené dans ce sens depuis plusieurs années par Paul Ver-

gès avec le Parti Communiste Réunionnais, pour que notamment le 20 Décembre, date de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, soit reconnu férié et célébré en tant que Fête Réunionnaise de la Liberté.

La révolte des esclaves en 1811

Ce combat pour la culture de notre mémoire historique vient de faire l'objet d'un débat, avec le « Droit de réponse à l'article de M. Gilles Gauvin : "La traite des Noirs, la place de l'enseignant entre devoir d'histoire et devoir de mémoire", mis en ligne sur le site du Musée de Villèle, dont le conservateur est M. Jean Barbier ». Ce "Droit de réponse" est exprimé par William Cally, auteur-réalisateur réunionnais, responsable de Kapali Studios Création.

Selon lui, « nous ne pouvons évidemment pas faire autre chose que réagir et activer notre droit de réponse. L'article évoqué est censé contribuer à la "Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage" du 10 mai ». Or William Cally re-

proche notamment à Gilles Gauvin de « dénigrer à titre posthume Sudel Fuma, l'un des Réunionnais les plus admirables qu'il m'ait été donné de rencontrer dans mon existence ». Et ce débat concerne en particulier la révolte des esclaves dans la région de Saint-Leu en 1811 avec Éli.

"La route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien"

Précisément, au sujet de Sudel Fuma, pour commémorer l'esclavage et renforcer les liens entre les peuples de notre région, ne faut-il pas continuer et renforcer une des plus grandes œuvres de cet historien réunionnais et directeur de la Chaire de l'UNESCO à l'Université de La Réunion : "La route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien" ? Rappelons que cela s'est fait de 2004 à 2013, en passant par Madagascar, La Réunion, le Mozambique, l'Île Maurice, l'Inde et la Chine. Et des stèles de mémoire ont été installées à Fort Dauphin (Madagascar), à Saint-Paul (La Réunion), à l'Île du Mozambique (Afrique), à Pondichéry (Inde), à Song Kou, dans la province de Guangdong (Chine).

À l'occasion de cette dernière étape, avant son décès en 2014, Sudel Fuma avait notamment déclaré : « Tous les pays et continents de la zone océan Indien qui ont peuplé les Îles Mascariques et plus particulièrement La Réunion sont désormais reliés symboliquement par ces monuments de la mémoire. Un hommage aux ancêtres destiné à traverser le Temps et un message de paix et de réconciliation pour les générations futures... ». Voilà une des suites à donner peut-être à la célébration du 10 Mai...

Roger Orlu

Edito

La santé, l'éducation et la culture, premières victimes de la politique militaire US

En 2019, les dépenses militaires¹ des États-Unis d'Amérique (USA) se sont élevées à 720 milliards de dollars en croissance de +5,6 % par rapport à 2018. Une tendance qui n'est pas près de s'affaiblir, guidée par la perception de menaces accrues venant de l'Est (comprenez la Chine) et par la création d'une Force Spatiale (6e branche des forces armées des États-Unis, officialisée le 20 décembre 2019). La récession économique qui accompagne la crise sanitaire du Covid-19 aura peut-être raison de ce montant pour 2020, mais Donald Trump a déjà demandé au Congrès un budget équivalent², quitte à rogner sur les budgets de l'éducation et de la santé.

Cette hiérarchie des dépenses s'appliquent également aux instances internationales de coopérations multilatérales. Depuis 2017, les USA se sont retirés de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (l'UNESCO). Et, depuis mi-avril, ils ont suspendu leur contribution à l'Organisation Mondiale pour la Santé (l'OMS). Jusqu'en 2013, les USA contribuaient à 22 %³ du budget de l'UNESCO, ce qui aurait représenté environ 140 millions de dollars cette année ; et leur contribution 2020 au budget (programme⁴ et volontaire) de l'OMS était estimée à environ 600 millions de dollars. Ces deux contributions auraient représenté, à peu de choses près, 0,74 Md\$ au total. Soit à peine 1/1000e de leur budget militaire !

Ainsi, que ce soit sur le plan intérieur comme sur la scène internationale, la santé, l'éducation et la culture sont les premières victimes de la politique militaire des États-Unis d'Amérique.

Philippe Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Otè

Mèm koz, mèm zéfè ! Sak la fine ariv in kou i spé k'i ariv ankor !

Mé zami, zot i rapèl l'ot zour désèrtin moun la parti protèsté pou anpèsh demoun malad rant isi dsi lo sol rényoné pars zot lé riskab amenn anou la maladi k'i apèl covid. La loi la bourade azot é mi an souvien bien néna in pé téi di : si ou lé fransé, i fo ou i ankèss lo bon konm lo mové koté, lo zavantaz, konm lo zinkonvényan, pou lo méyèr é pou lo pir. Donk nou la anpèrd lo tan é pou fini lo 11 mars la maladi la débark isi.

Bann tète zèf la proféktir épi l'Ars la trouv in solisyon orizinal mé si tèlman « injénu ». La fé sign bann demoun prézimé pa bien pran lo l'angajman, alé konfine azot dann zot kaz épi rèss la katorz zour é sort apré. Banna la sign in déklarasyon dsi l'onèr épi mi pans zot la anvoye dingé-moun vilin néna, mé moun kouyon lé rar épi la maladi la instalé : troi kar lo bann ka lété inporté é lo rèstan la donn rant famiy. Si tèlman lo préfé la fini par romark son ane té inn bourik épi li la désid karsèr lo bann zarivan dann l'otèl.

Mi pans sa la kal lo kontaminasyon. Mé oïla, sé pa koman bann tètèf la rédziz zot tèks, sé pa si zot la fé in l'érèr, sansa si zot la fé éksopré mé oïla lo konsèye konstitisyonèl la désid kass lo karantène dann l'bann santr prévu pou sa é oïla ké nou la artourn avèk bann déklarasyon dsi l'onèr o plézir lo déklaran dsi l'onèr.

Mé konm i di, mèm koz i produi mèm zéfè, é sak l'ariv l'ot zour lé riskab ariv ankor. Dézyèm vag ? So kou isi lé posib pars bann kondisyon sar réini in n'ot kou.

Justin